

# Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies  
de Rabbi  
Elimelech  
Biderman Chlita

*yitro*



# FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,  
éclaircissement ou tout  
autre sujet il est possible  
de nous contacter:  
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:  
[Mail@BeerHaparsha.com](mailto:Mail@BeerHaparsha.com)

*Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.*

## INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

*En hébreu:*

**באר הפרשה**  
[subscribe@beerhaparsha.com](mailto:subscribe@beerhaparsha.com)

*En anglais:*

**Torah Wellsprings**  
[Torah@torahwellsprings.com](mailto:Torah@torahwellsprings.com)

*En Yidisch:*

**דער פראַשָּׁה קוֹוָל**  
[yiddish@derparshakval.com](mailto:yiddish@derparshakval.com)

*En Espagnol:*

**Manantiales de la Torá**  
[info@manantialesdelatora.com](mailto:info@manantialesdelatora.com)

*En Français:*

**Au Puits de La Paracha**  
[info@aupuitsdelaparacha.com](mailto:info@aupuitsdelaparacha.com)

*En Italien:*

**Le Sorgenti della Torah**  
[info@lesorgentidellatorah.com](mailto:info@lesorgentidellatorah.com)

*En Russe:*

**Колодец Торы**  
[info@kolodetztory.com](mailto:info@kolodetztory.com)



**AUX ETATS-UNIS:** Mechon Beer Emunah  
1630 50th St, Brooklyn NY 11204  
718.484.8136

**EN ISRAËL:** Makhon Beer Emouna  
Re'hov Dovev Mecharim 4/2  
Jérusalem  
Téléphone: 02-688040

**Edité par le Makhon Beer Emouna**  
Tous droits de Reproduciton réservés

**La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.**

# *Au Puits de La Paracha*

## *Yitro*

**« En ce jour-ci, ils arrivèrent dans le désert du Sinaï » : se renouveler comme au temps de sa jeunesse**

« En ce jour-ci, ils arrivèrent dans le désert du Sinaï. » (19, 1)

"Il aurait dû être écrit : « En ce jour-là ». Pourquoi est-il écrit : « En ce jour-ci » ? Afin que les paroles de Torah soient nouvelles pour toi comme si elles avaient été données aujourd'hui. » (Rachi)

En fait, il s'agit d'une introduction au don de la Torah dans son ensemble, parce que l'un des principes essentiels du service d'Hachem est de se renouveler chaque jour, d'oublier le passé et de prendre des résolutions pour l'avenir.

Un Ba'hour entra une fois chez le "Sar Chalom" de Belz en pleurant. Il se lamentait sur son sort car il avait agi d'une certaine manière et se demandait comment, dorénavant, il pouvait recommencer à servir Hachem.

Le Sar Chalom ouvrit la bouche et rapporta ce commentaire de Rachi sur notre verset (« En ce jour-ci, ils arrivèrent dans le désert du Sinaï ») : "Afin que les paroles de Torah soient nouvelles pour toi comme si elles avaient été données aujourd'hui". Et il ajouta que de ne plus penser à ses actions passées était un préambule et une préparation au don de la Torah. Au contraire, on doit s'imaginer qu'aujourd'hui, seulement, la Torah vient d'être donnée, ce qui implique que toutes nos mauvaises aient été accomplies avant le don de celle-ci. Et à partir de maintenant, on reçoit à nouveau la Torah.

Un juif vint un jour chez le Isma'h Israël en pleurant :

« Saint Rabbi, lui dit-il, je dois de l'argent à la Terre entière, à tous mes amis, à toutes

les banques. Tout tombe à l'eau et toutes mes affaires font faillite. Que vais-je devenir ?

- Que penses-tu faire ?, lui demanda le Rabbi.

- J'ai pensé, lui répondit l'homme, faire ce que tout le monde fait : **annoncer la faillite** (fermeture de l'ancienne société).

- Et dans quel but ?, lui demanda à nouveau le Rabbi. Il faut pourtant bien vivre ?

- L'idée, répondit l'homme, est de **recommencer à zéro, d'ouvrir une autre société sous un autre nom**. Celle-ci n'a donc rien à se reprocher, elle n'a aucune dette, ni "mauvais passé" et ni mauvaise réputation. Elle peut donc emprunter à nouveau de la banque et se reconstruire ainsi depuis le début ! »

Le Rabbi fut enchanté et dit : « A présent, je comprends ! J'avais depuis toujours une énorme question : on voit, en effet, que Yitro avait sept filles (Chémot 2, 16) et d'autre part, on voit aussi qu'il avait sept noms différents (Cf. Rachi 4, 18). Et son "histoire" n'est pas très claire : est-ce qu'il avait sept noms ou sept filles ? Maintenant, je comprends parfaitement : pour chaque fille qui arrivait en âge de se marier, il s'engageait à donner une grosse dot. Et à cette fin, il empruntait de tout le monde de l'argent. Le lendemain du mariage, comme il n'avait pas de quoi rembourser ces prêts énormes, il annonçait la faillite et la fermeture de l'affaire. Il changeait alors de nom et il n'y avait plus l'ancien "Yitro" que vous aviez connu jusqu'à présent, mais c'est un autre homme qui n'a aucun mauvais passé, quelqu'un qui est entièrement propre !

En ce qui nous concerne, un parallèle peut être fait avec l'attitude du **Yetser Hara**. Il vient et harcèle l'homme : « Tu es complètement perdu !, lui dit-il. Là, tu t'es rendu **coupable**, et là aussi, tu es **coupable**... ! Tu as transgressé tel interdit ! Tu t'es

trompé dans cet autre ! Bref, tu es souillé des pieds à la tête et tu n'as aucun espoir ni aucun moyen de continuer. C'est la fin ! »

Si cet homme est intelligent, il lui répondra : « Laisse-moi, car j'ai fait faillite, j'ai fini avec tout mon passé ! Dorénavant, je suis un homme nouveau, un autre homme ! » D'ailleurs, le Rambam le rapporte dans les lois concernant le repentir (Chap. 2) :

« Cela fait partie des voies du repentir que le repentant crie en pleurant et en suppliant qu'il change son nom (...). » A savoir : "Je suis quelqu'un d'autre et je ne suis pas le même homme qui a commis ces actes. J'ai définitivement fermé 'l'ancienne affaire'. Dorénavant, j'en ai une nouvelle qui n'a aucun rapport avec celle-ci." D'où cette phrase qui illustre cet état : « Un repentant est comme un enfant qui vient de naître », car il est **véritablement** un homme entièrement nouveau, qui n'a plus rien à voir avec ses actions du passé.

Il est écrit dans notre Paracha (19, 5) : « *Et à présent (הַיּוֹם), si tu écoutes Ma voix et que tu veilles à Mon alliance, alors vous serez pour Moi un peuple de prédilection parmi tous les peuples.* » Le "Avodat Israël" rapporte à ce sujet un Midrach (Béréchit Rabba 21, 6) : « Le mot "הַיּוֹם" ("à présent") évoque tout le temps le repentir. » (Cf. ce qu'il dit là-bas)

« En ce qui concerne notre verset, poursuit-il, le Saint-Béni-Soit-Il suggère à ceux qui se rapprochent de Lui, de ne pas se décourager et de ne pas craindre de se tourner vers Lui à cause des fautes qu'ils ont commises dans le passé, parce que l'essentiel, toutefois, est de se rapprocher désormais et de ne plus fauter. C'est à ce sujet que le verset dit : "Et à présent, si tu écoutes Ma voix" : c'est la Mitsva du repentir et c'est cela Son immense bonté qui désire rapprocher les repentants et ne veut pas se souvenir de leurs actions passées. » (Cf. là-bas selon cela, l'explication de la suite du verset)

Il rapporte également au nom du Rav de Berditchev une explication du verset (4) : « *Et Je vous porterai sur les ailes de l'aigle* » :

« L'aigle (*עֵץ* en hébreu) est ainsi appelé parce qu'il perd (*רִשְׁתָּה*) ses anciennes plumes et se renouvelle avec d'autres, comme il est dit (Téhilim 103, 5) : « *Tu retrouveras ta jeunesse comme l'aigle* » et Rachi d'expliquer : "Comme cet aigle qui renouvelle ses ailes et ses plumes d'année en année ; et il existe un Midrach qui rapporte qu'une certaine espèce d'aigle, lorsqu'elle vieillit, retrouve sa jeunesse." C'est la raison pour laquelle la Torah dit : « *Et Je vous portera sur les ailes de l'aigle* » : parce que le Saint-Béni-Soit-Il a donné et a enraciné dans l'âme juive elle-même la force de se renouveler comme "l'aigle". »

### **« *Ils se tinrent à distance* » : établir des barrières et des limites afin d'éloigner l'homme de la faute**

« *Le peuple vit, ils eurent peur et se tinrent à distance.* » (20, 15)

Rav Zoucha d'Anipoli (Ménorat Hazahav) explique ce verset de la manière suivante :

« **Comme ils avaient la crainte de Créateur**, ils eurent peur d'enfreindre ne serait-ce qu'un soupçon d'interdit émanant de la Torah, c'est pourquoi « *ils se tinrent à distance* » : ils se tinrent à distance des défenses de la Torah en lui faisant des barrières et des limites (...). De la sorte, **la Torah est grandement protégée, ce qui permet de ne pas même enfreindre le moindre interdit de la Torah י"ח.** »

Il existe, au nom de plusieurs Tsadikim (Panim Yafote, Guevourote Arié dans les Likoutim à la fin du livre, et certains le rapportent au nom du Gaon de Vilna dans son "Yirine Kadichine"), un commentaire connu du verset de notre Paracha : « *Délimite la montagne, et sanctifie-la* » (19, 23) : **il est impossible d'être "Kadoch" ("saint") sans faire de barrières et imposer des limites**, et c'est le sens du verset : « *Délimite la montagne* », à savoir : établis une barrière autour de la montagne (*הַר*) et tu seras dénommé "Kadoch" grâce aux lettres qui sont autour de celle-ci, c'est-à-dire celles qui encadrent le mot *הַר*. En effet, les lettres qui précèdent le *ה* et *ר* sont *נ* et *פ*, et les deux lettres qui les suivent sont *ו*

et ו qui, ensemble, forment le mot שׁוֹרֵךְ. Ce qui suggère en allusion que, grâce aux barrières, on est en mesure de parvenir à une sainteté supérieure.

Le Midrach (Bamidbar Rabba 19, 2) rapporte que l'on demanda au serpent : "Pour quelle raison te trouves-tu souvent entre les barrières ?

-Parce que, répondit-il, j'ai fait une brèche dans la barrière du monde."

Le sens de ce Midrach est qu'on lui demanda : "Nous voyons que tu investis toutes tes forces à inciter les hommes à faire des brèches dans les barrières et les limites qu'ils se sont fixées. Pourrais-tu nous expliquer quel bénéfice tu tires tellement de cela ?" Et le serpent de répondre : "Car à partir de là, le chemin n'est pas long jusqu'à le faire se perdre entièrement. De la même manière, je réussis jadis à inciter 'Hava à outrepasser la barrière qu'elle avait établie de ne pas toucher l'arbre de la connaissance (car D. avait dit à l'homme : « Ne mange pas de l'arbre de la connaissance », et elle se fit une barrière supplémentaire consistant à ne pas le toucher). Et puisqu'elle le toucha, la voie fut ouverte pour enfreindre l'ordre lui-même !"

Voyons un peu les paroles extraordinaires qu'écrit le Yessod Yossef (§63) sur la protection d'En-Haut et l'aide du Ciel dont l'homme bénéficie lorsqu'il s'établit des barrières afin de s'éloigner du mal :

« Heureux est celui, écrit-il, qui s'est fait des barrières dans le domaine de la crainte du Ciel nécessaire au service d'Hachem. Car les limites et les barrières deviennent des anges protecteurs qui accompagnent l'âme de l'homme lorsqu'il quitte ce monde après sa mort, afin qu'elle ne s'approche pas du Satan. Et lorsque le Saint-Béni-Soit-Il voit que l'homme réfléchit pour trouver des barrières et des limites dans un certain domaine où il a l'habitude de trébucher, et qu'il aspire le cœur brisé à les respecter, il

en éprouve une immense satisfaction. Cet homme a plus de valeur aux yeux d'Hachem que tous les sacrifices que l'on pourrait Lui offrir. Hachem ouvre alors les portes et laisse le passage aux émissaires dont le rôle est de faire écran devant le Satan et d'affaiblir sa force. Ces émissaires l'empêchent de prendre le dessus sur cet homme et de le faire trébucher dans un domaine jusqu'alors faillible. Surement que cet homme réussira et surmontera cet obstacle au point de pouvoir, de lui-même, le repousser (...). »

On demanda une fois au Grize de Brisk pourquoi il se montrait si rigoureux dans tous les domaines et ajoutait constamment des 'Houmrote<sup>1</sup> et des barrières afin de s'éloigner à l'extrême de tout interdit. « Que le Rav nous enseigne la raison de tant de 'Houmrote », lui avait-on demandé.

Le Grize répondit par une question à celui qui l'interrogeait :

« Imagine une tour immense de cent étages, dont le toit serait très large et ne comporterait aucune rambarde autour. Accepterais-tu d'aller t'allonger et dormir sur ce toit cette nuit, très loin du bord ?

- Non, certainement pas, répondit-il, parce que je craindrais pour ma vie, de peur de tomber dans mon sommeil jusqu'en bas !

- Pourquoi avoir peur ?, lui demanda le Grize. Depuis quand es-tu tombé du lit la dernière fois ? A plus forte raison, pourquoi craindrais-tu de tomber d'un toit comme celui-ci qui est tellement large, alors que tu te serais couché à plusieurs mètres du bord ? »

Mais le juif resta sur sa position, celle de la crainte. Il ne serait pas prêt à le faire, même contre une somme considérable. Le Grize lui dit alors :

« Si déjà tu as peur que ton corps, qui est matériel, ne tombe י"נ, du fait de l'absence

1. Décision visant à s'acquitter de tous les avis, même les plus sévères (N.d.t)

de rambarde, à plus forte raison doit-on établir des barrières et des rambardes sur quelque chose de spirituel dont dépend l'âme ! Et combien celui qui en rajoute est digne de louanges, car grand est le risque de tomber ! »

Dans sa réponse, le Grize parlait de domaines dans lesquels la majorité des gens ne trébuchent pas et de fautes légères. Mais en ce qui nous concerne, il s'agit de choses que le cœur convoite naturellement, ce qui ressemble à une tour d'un million d'étages dont le toit serait tellement étroit qu'il ne pourrait à peine contenir le corps d'un homme et ne comporterait aucune balustrade. Dans cette situation, celui qui irait dormir sur ce toit aurait peu de chance de ne pas se retrouver tout en bas, les os brisés. C'est ce que nous entendons tous les jours à propos de gens craignant Hachem qui, ayant touché à "l'appareil destructeur bien connu", se retrouvent après quelques temps seulement, complètement détruits spirituellement !

Et si certains se trouvent des permissions en prétendant que l'on peut tirer profit de ces "appareils" pour des choses saintes, ils ressemblent à l'homme de l'histoire suivante :

Un riche avait, toute sa vie, l'habitude de profiter de toutes les jouissances de ce monde sans jamais faire entrer un seul pauvre dans sa maison. Or, voici qu'un jour, les poissons qu'on avait fait cuire chez lui s'avarièrent et leur puanteur monta jusqu'au ciel. Notre homme dit alors à ses serviteurs empressés d'accomplir sa parole : « Ce serait vraiment un grave péché que de jeter ces poissons à la poubelle ! Et pour ne pas "enfreindre" l'interdiction de "Baal Tach'hit" (gaspillage sans raison), il conviendrait, dit-il, d'en faire don à un pauvre afin qu'il puisse manger à satiété

! » De fait, ses domestiques s'exécutèrent rapidement, et les donnèrent à un pauvre qui ayant tellement faim, ne fit pas cas de l'odeur nauséabonde, et les mangea. Cependant, cette ingestion endommagea grandement ses intestins jusqu'à ce qu'il se retrouve au seuil de la mort. Lorsque le riche entendit la nouvelle, il se hâta d'aller lui rendre visite et s'enquérir de sa santé en tant qu'"ami" l'ayant "sustenté" de son propre pain. Quelques jours plus tard, le pauvre décéda de sa maladie et le riche vint l'accompagner à sa dernière demeure. Il se rendit même dans la maison des endeuillés apporter sa consolation. C'est alors qu'il s'enorgueillit de ses "nobles actions" et dit à son épouse : « N'est-ce pas que j'ai eu raison de ne pas jeter ces poissons à la poubelle, car grâce à eux, j'ai eu le mérite d'accomplir quatre Mitsvot : la Tsédaka<sup>2</sup>, la Hakhnassat Or'him<sup>3</sup>, le Bikour 'Holim<sup>4</sup> et la Lévaya<sup>5</sup> ! »

Combien stupide et méchant est cet homme qui, au lieu de se frapper la poitrine en confessant ses actes misérables, se vante de sa bonté !

Nous pourrons dire la même chose de ces personnes qui se justifient en disant qu'il est possible de prier dans cet appareil abominable et même de réciter des Téhilim et de dire toutes les Séli'hot. Et au lieu de jeter cette charogne nauséabonde à la poubelle et d'accomplir ainsi la Mitsva "Tu feras disparaître l'abomination de ta maison", ils se donnent bonne conscience en pensant qu'ils sont des justes parfaits qui accomplissent plein de Mitsvot avec des "poissons" avariés et nauséabonds !

Certains Tsadikim y trouvent une allusion dans le langage employé par le verset (Ad Hoc, 5) : יְהִי תָם לִפְנֵי סַגּוֹלָה [« Et vous serez pour Moi un peuple de préférence »] : Le Saint-Béni-Soit-Il

2. La charité

3. L'hospitalité

4. La visite au malade

5. Accompagner le corps d'un défunt à l'enterrement

demande à Israël qu'ils aient présent devant eux une forme de סגול (la voyelle "Segol" : „) qui évoque les deux yeux et la bouche afin qu'ils veillent toujours à conserver leur sainteté : qu'ils ne regardent pas ce qui est défendu et veillent également à ne pas dire de médisance, de colportage ou d'autres propos interdits.

On pourra rapporter à ce sujet la parabole qui suit :

Une personne participa à un mariage dans une salle de fête et y oublia un objet lui appartenant. Tard dans la nuit, elle s'en souvint et retourna sur les lieux, en espérant que l'objet s'y trouve toujours. Lorsqu'elle arriva, elle fut accueillie par l'obscurité la plus totale. Les tables se trouvaient piteusement rangées d'un côté de la salle et des restes de repas ainsi que des os jonchaient le sol. On ne pouvait s'imaginer que, seulement quelques heures auparavant, cette salle avait été somptueusement illuminée et le siège d'un repas fastueux dans des ustensiles de toute beauté. Elle pensa alors : « A quoi bon toute cette soirée, puisque, finalement, il n'en reste qu'une salle obscure et des os sur le sol ? » Néanmoins, après quelques instants, elle se ravisa et se dit : « Ce n'est pas vrai : rien que le fait que le 'Hatane ait pris sa fiancée pour épouse en lui disant "Tu m'es consacrée" ("Mékoudéchète Li") confère à cette grande soirée un caractère bénéfique ! Ce dérangement valait la peine, de même que toutes les dépenses ! » Il reste cependant vrai que s'il n'y avait pas eu de "Kidouchine", la question serait demeurée entière : à quoi bon tout cela, s'il n'en reste, en fin de compte, que des os et des déchets par terre !

La morale est la suivante : chaque homme va, à la fin de sa vie, à l'endroit où repose toute créature : on le dépose dans un trou obscur, à l'ombre de la mort et il ne reste de

lui finalement que quelques os dans la terre. Or, s'il y avait eu des "Kidouchine" dans son existence ici-bas, à savoir s'il s'était sanctifié à travers toute chose qui peut rendre une vie sainte, dans ce cas, sa venue dans ce monde est grandement bénéfique, de même que ses années vécues sur terre. En revanche, en l'absence de "Kidouchine", qu'a-t-on gagné à le faire venir dans ce monde ? C'est le sens de la Guemara (Erouvina 54a) : **זה עולם כבוי הילולא** ["Ce monde-ci ressemble à une salle de mariage"], **allusion au fait que le but de la vie d'un homme dans ce monde est que si des "Kidouchine" ont eu lieu, tout valait la peine. Sinon, à quoi bon ?**

Le "Divré Chemouel" commente le langage employé dans la Torah [« *Yitro entendit* »] ainsi : Yitro entendit (comprit) qu'il était tout simplement "en trop"<sup>7</sup> dans ce monde et qu'on n'avait pas besoin de lui : y avait-il été envoyé pour remplir son ventre ? **Et s'il ne remplissait pas la mission pour laquelle il était descendu ici-bas, il était véritablement "en trop" !**

J'ai entendu l'histoire suivante de l'un des Grands Rabbanim de la génération qui l'a entendue lui-même de quelqu'un qui l'a entendue de Rabbi Mendel Poterfass :

Lors de son séjour en Sibérie, où il fut enfermé derrière les barreaux, un des détenus juifs l'aborda et lui demanda une bénédiction. En effet, ce jour était la veille de sa fuite de cet endroit et il désirait une bénédiction pour réussir dans cette entreprise et être préservé de tout mal.

Rabbi Mendel le regarda, effaré, comme s'il avait perdu la raison : comment pouvait-il imaginer s'enfuir de cet endroit fermé par des portes blindées, entouré de murailles immenses et fortifiées, de barbelés et doté de toutes sortes de surveillances avec des gardiens armés et des chiens ? Ce n'est pas

6. Le terme "Kidouchine", qui désigne l'acte par lequel le fiancé consacre une femme à être son épouse ("les fiançailles"), provient de la même racine que le terme "Kadoch" qui signifie "saint" (N.d.t).

7. Le nom "Yitro" peut être rattaché au terme "Yéter" qui signifie "en plus", "en trop" (N.d.t).

que fuir mettrait peut-être sa vie en péril, cela le conduirait à une mort certaine.

« J'ai remarqué depuis longtemps, lui répondit-il, qu'il y avait, chaque jour, environ trente secondes durant lesquelles il n'y avait ni surveillance ni soldat autour du camp, parce qu'à ce moment-là, c'est la relève de la garde. Cela fait aussi déjà longtemps que je perce des trous en forme de cercle dans la muraille, chaque jour un peu. La nuit prochaine, avec l'aide d'Hachem, je me prépare àachever le travail. Il ne me restera plus qu'à pousser légèrement au centre, ce qui m'ouvrira une petite ouverture par laquelle je m'évaderai de ce lieu horrible ! »

Lorsque le soir arriva, Rabbi Mendel se hâta vers l'endroit en question afin de savoir si Hachem lui ferait réussir son projet. Et en effet, le spectacle se dévoila devant ses yeux : à l'heure prévue, l'homme donna un coup de pied dans le cercle en question et, devant lui, s'ouvrit un espace béant dans la muraille, par lequel il sortit à l'air libre. Il se mit alors à courir autant que son souffle le lui permettait. Soudain, deux énormes chiens à l'aspect terrifiant surgirent et se mirent à sa poursuite pour tenter de le rattraper. Rabbi Mendel vit alors comment le juif sortit de ses poches, tout en courant (et à bout de force), deux morceaux de viande grasse et les jeta vigoureusement derrière lui. Que firent les chiens ? Ils oublièrent le fuyard et ne virent plus devant leurs yeux "que de la viande".

Le garde (de la nouvelle relève) avait observé de loin toute la scène et avait pris plaisir à voir, jusque là, les chiens effectuer convenablement leur travail. Toutefois, dès qu'il constata que le juif leur avait jeté de la viande et qu'ils avaient cessé leur poursuite,

il se mit très en colère, sortit son arme et les abattit sur place.

Rabbi Mendel fut très étonné : pourquoi le garde avait-il puni les deux chiens ? En outre, c'était davantage un châtiment pour le garde qui les perdaient à tout jamais que pour les chiens eux-mêmes.

Après un certain temps, lorsque Rav Mendel trouva le moment propice pour discuter avec le garde, il lui exprima sa surprise et lui demanda la raison de son geste.

« Ecoute bien, lui dit ce dernier, nous investissons de grands efforts dans ces chiens. Durant de longs mois, nous dépensons pour eux de grosses sommes et beaucoup de forces pour les dresser, jusqu'à ce que nous les placions à leur poste. Pourquoi tous ces efforts, ces dépenses et ce temps ? Pour que, en cas d'évasion, ces chiens accomplissent leur tâche et luttent pour nous. Mais si, le moment venu pour lequel ils ont été dressés, ils sont pris d'un appétit féroce pour de la viande et ne remplissent pas leur mission, quel besoin en a-t-on ? En quoi sont-ils utiles ? C'est pourquoi je les ai abattus sur place ! »

Rabbi Mendel avait l'habitude de raconter cette histoire en toute occasion les larmes aux yeux en disant :

« L'homme vient dans ce monde afin de servir son Créateur et surmonter les épreuves que le Ciel lui amène à chaque instant. Et si, dans ces moments-là, il est pris de "boulimie de viande", oublie sa véritable mission en en dévorant ou en s'adonnant aux autres futilités et vanités de ce monde, et ne lutte pas vaillamment contre son Yetser, quel besoin et quelle utilité a-t-on de lui ? »